

PROJET PEDAGOGIQUE

SERVICE ENFANCE LA ROCHETTE



SOMMAIRE

1. Présentation
2. Eléments du projet éducatif
3. Projet pédagogique
4. Fonctionnement
5. Moyens
6. Evaluation
7. Journée type
8. Conclusion

1. Présentation

L'accueil de Loisirs est intercommunal. La communauté de communes Cœur de Savoie est composée de 43 communes. Les habitants de l'ex canton La Rochette (14 communes) fréquentent principalement l'ALSH.

Depuis quelques années, du fait de la pression foncière dans la vallée du Grésivaudan en direction de Grenoble, on assiste à une arrivée massive d'une population plus habituée à un mode de vie urbain et généralement composée d'un couple et de jeunes enfants ; Souvent les deux parents travaillent, à Grenoble ou Chambéry, d'où les demandes croissantes de services périscolaires (garderie, cantine, accueil de loisirs...).

2. Eléments du projet éducatif

Le projet éducatif est défini par la Communautés de Communes Cœur de Savoie .

Les objectifs définis par le projet éducatif sont:

La laïcité :

Le principe de laïcité est inscrit dans la loi de la république. Il se doit donc d'être respecté.

La religion relève de la sphère privée

Neutralité des agents

(Voir texte de loi + avis DDCSPP)

Nécessite positionnement des élus

- La citoyenneté :

Démocratie

Respect

Tolérance

Autonomie

Responsabilisation

Démarche participative

Implication des enfants et des jeunes dans la vie de leur territoire

Respect de l'environnement

- Développer et créer le lien :

L'action enfance jeunesse a pour objectif de créer du lien entre les différentes structures enfance jeunesse, avec les différents partenaires du territoire et les familles.

Les structures se doivent d'être ouvertes sur l'extérieur et novatrice en terme de réflexion et d'organisation de ces activités.

- L'Egalité :

Au sein de chacune des structures, il est indispensable d'encourager et de permettre la mixité :

. Sociale

. Filles / garçons

. Géographique

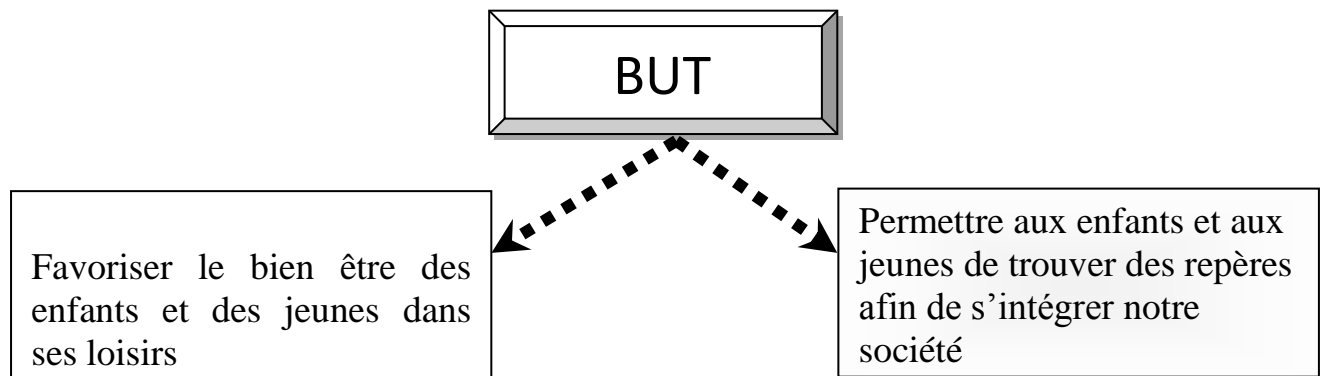
- Développer les loisirs et le rôle éducatif de chacune des structures :

Favoriser l'accès à tous aux loisirs divers et variées au travers de temps de détente et ludique.

L'ensemble des agents se doit d'avoir une attitude et un rôle éducatif auprès du public accueillis.

3. Projet pédagogique

Le projet pédagogique de l'accueil de Loisirs découle directement du projet éducatif établi par la Communauté de Communes Cœur de savoie.



- Permettre à l'enfant de découvrir des nouvelles formes de Loisirs

- › Mettre en place des activités diversifiées

Les projets d'animations sont réfléchis afin de proposer des activités manuelles, culturelles, scientifiques, sportives et artistiques. Cette alternance permet à chacun de se retrouver dans une activité. Les activités sont choisies en fonction des capacités de chacun.

Des projets sur des thématiques sont élaborés.

Nous proposons également des séjours de vacances et des séjours courts pour faciliter la découverte de certaines activités et favoriser le vivre ensemble.

- › Donner la possibilité à l'enfant d'être acteur de ces loisirs

L'enfant ne doit en aucun cas subir l'Accueil de Loisirs. Il doit pouvoir s'exprimer. Des concertations sont donc organisées régulièrement pour prendre en compte l'avis des jeunes. Les enfants en fonction de leurs capacités aident à l'organisation des activités.

L'accompagnement de projet doit être au cœur de notre fonctionnement auprès de notre public. La méthodologie de l'accompagnement de projet est utilisée par les animateurs plus particulièrement avec les plus âgés.

- › Donner la possibilité à tous les enfants de fréquenter l'Accueil de Loisirs

Nous ne souhaitons pas que des problèmes financiers empêchent des familles d'inscrire leurs enfants à l'Accueil de Loisirs. Donc nos tarifs d'inscriptions sont basés sur les quotients familiaux. Nous travaillons en étroite collaboration avec les services sociaux afin de tenter de trouver des solutions pour chacun.

- Veiller à respecter les besoins et le rythme des enfants

- › Donner de bonnes habitudes alimentaires à l'enfant et à l'adolescent

L'accueil de loisirs se doit de veiller à l'équilibre alimentaire d'un enfant pour cela nous proposons des repas à heure fixe et un goûter à 16h30 pour les 3-11 ans. Nous vérifions que les menus proposés par le prestataire correspondent aux besoins des jeunes.

Nous apprenons aux enfants à manger de tout et à se servir de manière raisonnable.

- › *Veiller à faire découvrir de nouvelles saveurs*

Nous ne forçons en aucun cas les enfants mais ils doivent goûter de tout. Nous varions les goûters afin de découvrir de nouveaux produits. Ainsi ils sont soit salés soit sucrés. Nous recherchons une certaine qualité pour cela nous favorisons goûters directement achetés chez des producteurs locaux plutôt que les produits industriels.

- › *Proposer une journée type adaptée au rythme de l'enfant et l'adolescent*

Des temps de repos sont aménagés au cours de la journée. La sieste est mise en place pour les 3-5 ans. Les activités qui demandent le plus d'attention sont placées en priorité le matin.

(Cf. la journée type)

- › *Sensibiliser et écouter les enfants et les jeunes sur ses besoins, ses caractéristiques et sur les risques.*

Avec l'aide de l'animatrice du Point Information Jeunesse et d'autres professionnels nous proposons des campagnes de sensibilisation sur un certain nombre de thèmes : Lutte contre l'obésité, la sexualité, les stupéfiants. Chaque campagne est adaptée au public concerné.

Les animateurs jouent un rôle d'écoute important auprès des jeunes qui ont beaucoup d'interrogations.

- › *Veiller au respect des règles d'hygiène et de sécurité*

La directrice se tient à jour des évolutions réglementaires et les transmet aux animateurs. L'hygiène et la sécurité sont des soucis du quotidien. Une personne de service est recrutée afin de veiller à la propreté des lieux.

La sécurité morale, physique, affective des enfants est un souci permanent. Quelque soit notre action, l'aspect sécuritaire est en première ligne.

- Encourager l'ouverture

- › *Permettre à l'enfant d'accéder des connaissances nouvelles*

Culturellement l'Accueil de Loisirs joue un rôle important. A travers des activités ludiques les enfants s'approprient de nouvelles connaissances.

- › *Promouvoir la diversité culturelle*

Les richesses de la Communauté de Communes Cœur de Savoie sont bien entendu valorisées mais nous nous devons de montrer aux enfants d'autres lieux, d'autres cultures. Les sorties journées par exemple répondent à cet objectif.

- › *Favoriser l'accès aux nouvelles technologies*

Avec de l'Espace public numérique de la Médiathèque, les enfants et les jeunes pourront avoir accès à des ordinateurs et à Internet. Des projets seront mis en place afin de démocratiser ces pratiques.

- Privilégier le vivre ensemble

- › *Créer des moments conviviaux*

Le programme est conçu pour qu'il y ait un certain nombre de temps forts durant l'année. En fin de semaine nous proposons une activité en présence des parents (goûter, spectacle...).

Des séjours sont organisés car ils favorisent cette convivialité.

> Mettre en place des relations basées sur le respect, la tolérance, la solidarité
Ces valeurs sont prônées et recherchés au quotidien avec les enfants. Le respect de la politesse est obligatoire.

> Favoriser le respect entre tous (adultes ↔ enfants)
*Adultes, enfants sont sur un pied d'égalité, ils se doivent tous un respect mutuel. Les adultes sont des modèles pour les enfants, ils doivent montrer l'exemple.
Ce respect est demandé aussi pour tous les intervenants et autres personnes que l'on pourrait côtoyer à l'accueil de loisirs.*

> Créer un cadre de vie respectueux et chaleureux
L'Accueil de Loisirs doit être agencé pour que les enfants mais aussi les adultes s'y sentent bien. Des ateliers de décorations sont des bons moyens d'appropriations. Le respect des lieux est essentiel, nous apprendrons donc aux enfants à le laisser propre au quotidien et à ne pas le dégrader.

> Associer les enfants à l'élaboration des règles de vie
L'arbitraire et l'injustice ne sont pas acceptables. Nous respectons souvent plus les règles que nous avons décidées. Une partie des règles de vie sont négociables, nous prendrons le temps de les établir avec les enfants.

Nous souhaitons initier les adolescents à un fonctionnement démocratique : Référents par groupe, ou par commune, débats et prises de décisions sur vote.

- Développer les relations avec les familles

Quelques soit l'âge de l'enfant nous privilégions les relations avec les parents. Même avec les adolescents nous souhaitons rencontrer régulièrement les parents. Nous attachons une importance particulière à l'implication des familles dans nos projets .

> Dialoguer avec les parents
Nous nouons un premier contact lors des inscriptions. Au quotidien nous prenons le temps de discuter avec eux.

> Encourager les parents à s'investir dans la vie de l'accueil de Loisirs
Nous invitons les parents à des événements conviviaux : spectacles, goûter...à raison d'une fois par semaine. Nous souhaitons également les faire participer les parents à des activités.

> Sensibiliser les parents aux objectifs et aux activités de l'accueil de loisirs
Nous présentons le projet pédagogique lors des inscriptions. Nous distribuons régulièrement des plaquettes d'information afin de présenter les projets et les activités.

- Favoriser l'autonomie et la participation de chacun

> Aider l'enfant à trouver sa place dans le groupe
Chaque unité forme le groupe. Grace à l'accueil de Loisirs l'enfant découvre la vie en collectivité. Ils découvrent que leurs actions ont une influence sur le groupe. Cet apprentissage est indispensable pour leur futur.

> Demander aux enfants de participer au fonctionnement de l'accueil de loisirs
*L'enfant participe au fonctionnement de l'accueil de loisirs en aidant aux tâches de la vie quotidienne, par exemple ils aident au débarrassage des tables, à ranger après les activités... Ils participent également à l'élaboration des règles de vie.
Selon les capacités de chacun, ils peuvent aider à l'organisation des activités (réservations des prestataires, recherche internet...)*

Nous souhaitons que les jeunes soient actifs dans l'organisation des activités. Pour cela l'accompagnement de projets est encouragé. Nous souhaitons encourager cette autonomie en fonction des capacités de chacun.

Les camps ou séjours courts seront élaborés tout au long de l'année avec les enfants qui voudront s'investir sur la préparation, la recherche de financements (chantiers, animations...). Cette démarche sera vivement encouragée par les animateurs. Le fait de monter un projet puis de partir ensemble favorise la cohésion de groupe.

- › Tenir compte des envies des enfants pour proposer des activités

Lors de l'élaboration des thèmes et des programmes des temps sont prévus avec les enfants pour que l'on puisse réfléchir ensemble. Chacun peut ainsi s'exprimer librement.

Une programmation peut être revue si les enfants ne souhaitent pas cette activité. C'est au groupe de choisir.

L'offre de loisirs doit répondre à la demande des enfants.

- Promouvoir la vie locale et l'accueil de loisirs

- › Faire connaître les actions de l'accueil de loisirs

Une certaine reconnaissance locale est essentielle pour que l'action de l'accueil de Loisirs se pérennise. Pour cela nous distribuons régulièrement des plaquettes d'information et nous faisons paraître des articles dans les journaux locaux.

- › Aider les enfants à connaître leur territoire, ses ressources et les préserver

Les enfants mais aussi les parents ne sont pas toujours conscients de la richesse de leur territoire.

Nous créons des liens avec les acteurs locaux : ludothèque, Médiathèque

Des activités de découverte du territoire sont proposées : Course d'orientation, randonnée, visite de musées.

- › Participer aux temps fort de la communauté de communes et des communes

En fonction des événements programmés l'accueil de loisirs intervient : Carnaval...

- › Utiliser les ressources locales : alimentation, intervenants....

Les potentialités locales sont importantes, l'accueil de Loisirs se doit de les utiliser afin de les valoriser.

Nous choisirons en priorité les professionnels et les commerçants locaux pour notre fonctionnement.

- Favoriser la stabilité et la cohésion de l'équipe d'animation

- › Encourager le travail en équipe

Les animateurs travaillent en binôme sur chaque groupe. La personnalité des animateurs doit être prise en compte lors de la réalisation de ces duos.

- › Aider l'animateur à progresser en étant acteur de sa formation

L'accueil de loisirs met à disposition des animateurs des ressources : fichier de jeux, ouvrages sur la réglementation, possibilité d'utiliser internet...

Au cours des périodes la directrice fait des points réguliers avec les animateurs et les aides grâce à l'utilisation d'un certain nombre d'outil.

Une attention particulière est portée au stagiaire Bafa ou Bafd pour les accompagner au mieux dans leur stage. Des temps d'échange et d'évaluation sont organisés.

Les animateurs sont encouragés à aller au bout de leur formation et pour certains d'en effectuer d'autres (BAFD, AFPS...)

- › *Créer une cohésion d'équipe*

Au sein d'une équipe d'animation une bonne ambiance favorise un meilleur travail. Des temps de bilans sont organisés régulièrement afin de régler rapidement les tensions.

Il est important de créer des rencontres pour que la distance géographique entre les lieux d'accueils ne devienne pas un obstacle et un frein à la mise en cohérence de nos actions.

La directrice et les animateurs permanents doivent encourager cette stabilité et la cohésion par leurs actions au quotidien.

Des temps de rencontres moins formels sont aussi importants pour créer cette cohésion se déroulent par secteurs.

- › *Pérennisation des emplois*

La commission travaille sur l'amélioration des conditions de travail, facilitant l'embauche de personnel qualifié et la stabilité des permanents.

Vacataires : Plus d'implication dans le projet, le choix et la préparation des activités

Hausse de la rémunération journalière

Moments de rencontres conviviaux

Permanents : Temps de travail annualisé, en essayant de proposer des temps pleins ou en facilitant la complémentarité d'emploi avec d'autres structure (périscolaire...)

4. Fonctionnement

L'intégralité du fonctionnement est détaillée dans un règlement intérieur distribué à chaque famille lors des inscriptions.

- Dates et Horaires d'ouvertures

L'accueil de Loisirs est ouvert tous les mercredis et les vacances scolaires

Horaires d'ouverture MERCREDIS :

Les enfants sont accueillis :

- de 7 h 30 à 18 h 30

Un accueil échelonné est possible :

- De 7 h 30 à 9 h 00

Un départ échelonné est possible :

- De 17 h à 18 h 30

Ces horaires peuvent être modifiés lors de sorties ou d'activités spécifiques.

Vous avez la possibilité d'inscrire votre enfant soit :

- la journée complète avec repas,

- la matinée avec repas (récupérer votre enfant entre 13 h 15 et 13 h 45)

- le repas + après-midi (déposer votre enfant entre 11 h 45 et 12 h 00)

Horaires d'ouverture VACANCES SCOLAIRES :

Les enfants sont accueillis :

- de 8h à 18 h

Un accueil échelonné est possible :

- De 8 h à 9 h

Un départ échelonné est possible :

- De 17 h à 18 h

Pas d'inscription à la journée

- Publics accueillis

Enfants âgés de 3 à 11 ans, Les groupes sont organisés de manière générale selon 3 tranches d'âge :

- Les 3 – 5 ans : pour être accueilli sur cette tranche d'âge, l'enfant doit avoir 3 ans révolus et être scolarisé (de la petite section à la fin de la grande section)

- Les 6 – 8 ans : pour être accueilli sur cette tranche d'âge, l'enfant doit avoir 6 ans révolus. Pour les enfants nés entre juillet et décembre, ils peuvent être accueillis dès l'été qui précède l'entrée au CP. Il s'agit des enfants scolarisés du CP au CM1.

- Les 9 – 11 ans (la passerelle) : pour être accueilli sur cette tranche d'âge, l'enfant doit avoir 9 ans. Pour les enfants nés entre juillet et décembre, ils peuvent être accueillis dès l'été qui précède l'entrée en CM1. Ils peuvent fréquenter le centre de loisirs jusqu'à la date anniversaire de leurs 12 ans.

Des ajustements dans l'organisation de ces tranches d'âges peuvent être effectués selon l'organisation interne à chaque centre et en fonction des inscriptions sur chacune des périodes afin de répondre au mieux aux besoins des enfants.

Des exceptions peuvent également être faites à cette répartition. En effet, l'équipe pédagogique, après discussion avec la famille, peut proposer pour le bien de l'enfant un accueil sur telle ou telle tranche d'âge.

L'accueil d'enfants porteur des handicaps s'organise après rencontre de la directrice.

- Les inscriptions

Les inscriptions se font à la semaine ou à la journée ou à la demi-journée uniquement les mercredis. Les tarifs sont calculés en fonction de quotients familiaux. Le prix de la journée prend en compte le repas de midi et le goûter à 16h30 ainsi que toutes les activités. La politique tarifaire a été revue suite à une enquête.

Le temps des inscriptions est un moment privilégié avec les parents nous faisons le maximum pour les mettre en confiance et leur présenter l'accueil de Loisirs.

- Les activités

Nous proposons des activités adaptées aux âges et aux besoins des enfants. Un programme différent est élaboré par tranche d'âge (3-5 ans, 6-8 ans, 9-11 ans).

Nous alternons entre des activités sportives, artistiques, culturelles et scientifiques.

Le choix des activités découle d'un projet d'animation nous souhaitons ainsi éviter des animations de consommation ou occupationnelles. Pour cela nous mettons en place des activités en fonction d'un thème défini. Dans le fonctionnement actuel, un thème est proposé par semaine pendant les vacances d'été, un pour chaque « petite vacance », un par période de 10 mercredis environ, entre deux vacances scolaires. Le thème permet d'avoir une cohérence dans nos actions.

Dans un souci de qualité, nous n'hésitons pas à avoir recours à un certain nombre de prestataires professionnels.

Nous pouvons également proposer des séjours courts de 1 à 3 nuitées ainsi que des séjours de vacances déclarés spécifiquement, en complémentarité avec le projet global d'accueil de loisirs.

Pour les mercredis nous fonctionnons comme lors des vacances. Entre chaque période de vacances soit environ 7 semaines nous proposons une sortie journée et des

activités sportives, artistiques, culturelles et scientifiques. Cependant les mercredis nous prenons en compte la fatigue occasionnée par les journées d'école.

5. Moyens

- Moyens humains

La responsable du service possède un BPJEPS loisirs tous publics. Elle est permanente, sur un temps partiel annualisée. Elle est directrice sur les vacances scolaires. La direction des mercredis est assurée par un animatrice en stage BAFD.

Des animateurs vacataires sont recrutés en fonction des besoins. Ils ont soit le BAFA ou une équivalence ou ils sont en cours de formation. Le recrutement des jeunes de la Communauté de Communes est privilégié.

En fonction des besoins lors d'un accueil d'un enfant porteur de handicap un animateur supplémentaires peut être embauché.

Une personne de service est également embauchée à l'année Elle gère le temps de midi et le ménage.

Nous faisons régulièrement appel à d'autres professionnels en fonction de nos besoins.

- Moyens Financiers

L'Accueil de Loisirs est financé par la Communauté de Commune, la caisse d'allocation familiale de la Savoie et par la participation financière des familles (en fonction des quotients familiaux). Locaux

- Locaux

L'ALSH est déclaré en multi site

Pour les 3-5 ans et les 9/11 ans :

La commune de la Rochette nous met à disposition le centre d'animation, nous disposons donc de plusieurs salles d'activités, d'une cuisine, d'une salle de restauration et de sanitaires. Une séparation est matérialisée entre les 3-5 ans et les 9-11 ans.

Les 3/5 ans disposent de mobilier et sanitaires adaptés.

Pour les 6/8 ans :

La commune de la Rochette nous met à disposition la cantine de l'école primaire de la neuve.

Au gré des besoins cette organisation peut évoluer.

La mairie de La Rochette nous prête aussi le gymnase, le stade et la salle polyvalente en fonction de nos besoins.

- Matériels

L'Accueil de Loisirs dispose de matériel pédagogique que nous réactualisons régulièrement en fonction des besoins. La bibliothèque et la ludothèque nous prêtent régulièrement du matériel. Nous avons également recours à la récupération.

- Moyens de déplacements

Pour un certain nombre d'activités nous devons effectuer des déplacements. Nous les faisons :

- A pieds
- A vélo
- En minibus 9 places (Prêté par la Commune de La Rochette ou celui de la Communauté de Communes)
- En autobus (société privée)

Quelques soit le mode de déplacements, les animateurs sont sensibilisés au respect des règles de sécurité.

6. Evaluation

Nous établissons des bilans Pour chaque période (vacances, mercredis entre 2 périodes de vacances) ainsi qu'un bilan annuel regroupant les évaluations périodiques. Ils sont établis par la Directrice qui recueille un certain nombre d'information auprès des animateurs, des enfants et des parents.

Nous procédons à des évaluations quantitatives et qualitatives. Nous avons créé des outils notamment informatiques pour nous aider dans cette étude.

L'évaluation doit nous permettre de voir si nous parvenons à atteindre nos objectifs. Selon les résultats nous adaptons notre fonctionnement.

Nous établissons des bilans :

-Quantitatif

Ces données chiffrées nous permettent d'observer le taux de fréquentation et son évolution. Nous analysons également l'origine géographique des enfants car en tant que service intercommunal nous souhaitons avoir des enfants de toutes les communes alentours.

Toutes ces données sont comptabilisées afin d'obtenir un bilan annuel.

Un outil informatique a été créé pour enregistrer toutes ces données. Ensuite nous les comparons et les analysons afin de comprendre les évolutions. Nous ajustons nos actions pour que les évolutions aillent dans le sens que nous souhaitons.

-Qualitatif

Un bilan qualitatif est effectué pour chaque période mais aussi annuellement. Pour cette évaluation nous prenons en compte l'avis :

-Des familles (enfants et parents) : Leur opinion est prise en compte de façon informelle lors de différentes discussions.

Des questionnaires sont également distribués afin d'obtenir leur opinion.

-Des animateurs : Ils participent pleinement à cette évaluation. Ils remplissent à la fin de chaque période une fiche bilan. Il y a également une réunion à la fin de chaque période. Un certain nombre d'outils est utilisé afin de rendre leurs remarques pertinentes.

Les bilans des familles et des animateurs sont donc pris en compte dans cette évaluation.

CRITERES	INDICATEURS
<i>PRIVILEGIER L'ACCES AUX VACANCES ET AUX LOISIRS</i>	<i>AU PLUS GRAND NOMBRE ; FAVORISER LE BRASSAGE SOCIAL, CULTUREL ET GEOGRAPHIQUE</i>
Brassage social	Etude comparative des quotients familiaux
Origine sociale	Etude comparative des lieux d'habitations
<i>APPRENTISSAGE DE LA CITOYENNETE : Respect, responsabilisation, comprendre et accepter les règles de vies en collectivités.</i>	
Respect d'autrui	Rappel régulier des règles de politesse ou non
Respect du matériel et des locaux	Nombre de dégradations constatées Nombre de perte
Respect des règles de vie	Fréquence et nombre de punitions mises Nombre de fois qu'il faut pour que les enfants assimilent les règles Fréquence des disputes Evaluation du niveau sonore pendant les activités et le repas
Aider aux tâches de la vie en collectivité	Débarrassage des tables par les enfants ou non Aide à l'installation et aux rangements des activités Taux de mécontentement quand ils remplissent ces tâches.
<i>FACILITER L'ACCES A L'AUTONOMIE ; INITIER LES JEUNES A LA DEMARCHE DE PROJET, LES RENDRE ACTEUR DE LEURS LOISIRS</i>	
Place des enfants dans la conception des programmes	Fréquence des temps prévus pour concerter les enfants
Autonomie des enfants	Constat au quotidien (capacité à faire ces lacets, à aller seul aux toilettes...)
L'accompagnement de projet	Nombre de projet réalisé sur l'année Evaluer la différence entre la demande et la réalisation

<i>PROPOSER DES ANIMATIONS VARIEES ET ADAPTEES AU PUBLIC ACCUEILLI EN PRIVILEGIANT LES ACTIVITES EDUCATIVES, CULTURELLES OU SPORTIVES COMPLEMENTAIRES A CELLE VECUES A L'ECOLE OU EN FAMILLE. TOUJOURS GARDER LA NOTION DE PLAISIR ET LE COTE LUDIQUE DES ACTIONS</i>	
Activités proposées variées	Présence dans le programme d'activités manuelles, culturelles, sportives, artistiques... Organisation de sortie journée
Plaisir des enfants	Retour des enfants et des parents sur les activités Constat visuel au court de l'activité
Le coté ludique des activités	Retour des enfants et des animateurs sur l'activité
<i>SUSCITER LE GOUT DE L'EFFORT, DE LA CREATIVITE ET DE LA CURIOSITE</i>	
Création des enfants	Fréquence des activités manuelles et artistiques Analyse subjective des résultats des activités manuelles et artistiques
Appel à l'imaginaire des enfants	Fréquence des recours à des livres ou à des récits d'histoire Les animateurs ont-ils recours à des fabulations lors d'organisations d'activité
Gout de l'effort	Fréquence des activités sportives
<i>PERMETTRE AUX ENFANTS DE MIEUX CONNAITRE L'ENVIRONNEMENT LOCAL</i>	
Proposer des activités en lien avec le territoire	Nombre d'activités de montagne
Recourir à des prestataires locaux	Comparaison entre le nombre de prestataires local et les autres
Recourir aux richesses locales	Dépenses en produits locaux Nombres de visites des sites du territoire
<i>ASSOCIER ET IMPLIQUER LES FAMILLES DANS LA MISE EN ŒUVRE ET LE SUIVI DU PROJET PEDAGOGIQUE, DANS LE BUT D'ASSURER UNE ECOUTE DES BESOINS ET MAINTENIR LA RELATION</i>	
Répondre aux besoins des familles	Distribution de questionnaire et analyse des réponses Evolution des requêtes ou pas
Relation avec les familles	Analyses de conversations informelles
Impliquer les parents dans la vie de l'Accueil de Loisirs	Nombre de parents présents aux groupes de travail animation Nombre de parents présents aux spectacles, gouters... où ils sont invités.
<i>FAVORISER LA STABILITE ET LA COHESION DE L'EQUIPE D'ANIMATION</i>	
Encourager le travail en équipe	Fréquence des réunions Evaluation des animations Analyse des plannings
Aider l'animateur à progresser en étant acteur de sa formation	Entretien annuel pour les permanentes Suivi et évaluation des stagiaires Fréquence des formations proposées Outil d'autoévaluation
Créer une cohésion d'équipe	Fréquence de la gestion des conflits
Pérenniser les emplois	Fréquence de la présence des animateurs Nombre de titulaires...

7. Journée type

Horaires d'accueil et départ différents les mercredis

La journée type a été conçue dans un souci de respecter le rythme de l'enfant. Nous prenons en compte les besoins de chaque tranche d'âge.

8h-9h : Accueil des enfants

C'est un moment de transition entre la famille et l'accueil de loisirs. L'enfant prend de nouveaux repères. C'est un moment calme, un certains nombres de jeux sont à dispositions des enfants.

La relation avec la famille est mise en avant.

9h-11h30 : Activités**11h30-12h : Temps libre**

L'enfant se ressource avant le repas. C'est un moment de défoulement essentiel pour que le temps du déjeuner se passe dans le calme.

12h-13h : Repas

C'est un temps calme et conviviale

La responsabilisation et l'autonomie des enfants sont mis en avant. En effet nous demandons aux enfants de participer au service et au débarrassage des tables.

13h-14h : Temps calme ou départ pour les enfants à la demi-journée le mercredi

Période de digestion et de repos avant de reprendre les activités.

Pour les 3-5 ans la sieste est obligatoire. Si le besoin se fait sentir les plus grands peuvent également la faire. Nous laissons dormir les enfants.

14H-16h30 : Activités**16h30-17h : Gouter**

Distribution d'un gouter et d'une boisson.

C'est un temps relativement calme pour faire le point avec les enfants sur la journée.

17h-17h30 : Temps libre

Après une journée bien chargé l'enfant se retrouve et joue librement seul ou en groupe.

17h30-18h : Départ

L'enfant retourne dans sa famille.

Un retour sur la journée est fait à la famille.

Cette journée type sont établies à titre indicatif. En fonction des besoins des enfants, des activités cette ligne de conduite peut être modifiée. En effet si les enfants ont besoin de plus de temps calme après le repas nous commençons l'activité de l'après midi plus tard par exemple. Le mercredi plus de temps sont dédié à la détente et au repos pour toutes les tranches d'âges.

La journée type de l'animateur découle de cette journée. Il doit être présent sur tous ces temps. Des temps de pause, en alternance, sont également organisés au cours de la journée.